

Paris, le 13 Avril 1993.

Monsieur Robert BOURASSA  
Premier Ministre  
190, Maplewood Street  
OUTREMONT

QUEBEC H2V 2M7 CANADA

V/REF :  
N/REF : RT/MJL 163/93076

OBJET :

**STADE OLYMPIQUE de MONTREAL**  
Réhabilitation de la toiture mobile

Monsieur le Premier Ministre,

Il y a quelques jours, je m'apprêtais à écrire à Monsieur BIBEAU, Président de la Régie des Installations Olympiques de Montréal, pour l'informer du succès des recherches menées par mon équipe pour permettre la réhabilitation de l'actuelle toiture du stade, telle qu'elle a été réalisée par la firme LAVALIN. Le but de ces recherches était - en compensant, par l'introduction de techniques nouvelles, les infirmités de cette toiture - de lui donner les qualités de stabilité et de mobilité qui lui manquent, sans être obligés de recourir à une refonte totale des installations ; ce but a été atteint, permettant à la toiture, non seulement de se comporter correctement en position fermée (tant l'hiver sous la neige que l'été sous les bourrasques), mais aussi de se lever sans l'assistance d'élévateurs à poulies, et de se replier en sûreté dans sa niche. Le tout au prix de travaux relativement peu dispendieux, exécutables en quelques mois.

C'est donc avec consternation que j'ai alors appris, par la presse québécoise, que la R.I.O. avait l'intention de lancer le projet d'une toiture fixe, coupole métallique en treillis tridimensionnel appuyée à sa périphérie sur l'anneau technique, et dont l'essentiel du poids serait soutenu par des câbles descendant du Mât.

La première raison de ma consternation a été, bien sûr, de voir la R.I.O. s'engager ainsi - et de façon irrémédiable - dans une dépense lourde pour une toiture fixe, alors qu'une dépense beaucoup moindre lui permettrait d'obtenir à bref délai une toiture mobile (vraiment mobile) avec tous les avantages que cela représente, particulièrement sous le climat de Montréal.

.../...

L'autre raison de ma consternation est de voir se répéter une seconde fois l'implacable mécanisme qui a conduit à l'échec de la première réalisation, avec une solution mal conçue, incohérente par rapport au projet d'ensemble (Stade - Mât - Toiture mobile), et poliment approuvée par des experts, qui disparaîtront après l'échec, et qui n'ont pas perçu les contraintes de cet ouvrage, fort différent des ouvrages classiques.

Et pourtant les raisons de l'échec auquel aboutirait inmanquablement une telle solution sont accessibles à toutes personnes de bon sens, ingénieur ou non : alors qu'un pont à haubans est l'alliance des haubans avec un tablier long et flexible, l'ouvrage proposé veut marier des haubans avec une structure en coque, donc légère mais extrêmement raide, donc très fragile (qu'y a-t-il de plus raide et de plus fragile à la fois qu'une coquille d'oeuf ?) ; la répartition des efforts entre les appuis sur l'ossature du stade et la suspension aux câbles sera profondément modifiée par le passage des vents tourbillonnaires, donnant des à-coups violents qui ruineront la coque centrale, tout en infligeant des secousses dangereuses à l'ossature du stade lui-même.

Montréal et la Province ne peuvent pas se lancer aveuglément dans cette nouvelle impasse, pour ruiner tous les bénéfices que l'une et l'autre tirent de cette réalisation olympique.

Je reste à votre disposition, comme par le passé, pour aider à sortir de cette impasse.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de ma distinguée considération.

R. TAILLIBERT,